



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING
DU MERCREDI 15 MARS 2023.**

= * =

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 mars, à 19 heures 05 minutes, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GUINET, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19.

Nombre de Conseillers présents : 14.

Nombre de Conseillers votants : 19.

Date de la convocation : 09 mars 2023.

Etaient présents : GUINET Jean-Claude, LAUDE Jean-Jacques, HEPNER Delphine, LENNE Thomas, PLUVINAGE Sybille, SOARES Daniel, BERNARD Laurent, BLANC-GARIN Magali, GUILLAUME Johann, GUINET Stéphanie, LOISEL Maxime, GUINET Géraldine, MALDERET Pierre, VINCENT Barbara.

Absents excusés ayant donné procuration : MARIANI Isabelle donne procuration à BLANC-GARIN Magali, D'HALLUIN Florence donne procuration à HEPNER Delphine, CARPENTIER Christophe donne procuration à LENNE Thomas, DRIEUX Didier ayant quitté la réunion à 19h56 donne procuration à MALDERET Pierre, SENT Virginie donne procuration à VINCENT Barbara.

Secrétaire de séance : HEPNER Delphine.

2023 - 12 : Tarifs municipaux

A la demande de la CAF, le conseil municipal est invité revoir la tarification de la garderie de la cantine. En effet, la convention LEA (Loisirs Equitables Accessibles) oblige la commune à différencier les tarifications en fonction des tranches du Quotient Familial (QF) y compris pour le temps méridien afin de continuer à toucher la prestation LEA.

Pour ne pas pénaliser les habitants de Marcoing, une nouvelle tarification vous est proposée selon le Quotient Familial (QF) :

Accueil temps méridien (période scolaire et ALSH) :

QF de 0-369 : 0,25 € de l'heure

QF de 370-499 : 0,45 € de l'heure

QF de 500-700 : 0,60 € de l'heure

QF de 701-1000 : 0,80 € de l'heure

QF > 1000 : 1,00 € de l'heure

+ Repas Cantine à 3.50€ (régie 12)

Concernant **le séjour**, Monsieur le Maire propose la tarification de la participation des familles suivant le QF de la façon suivante :

QF de 0-369 : 70,00 €

QF de 370-499 : 87,50 €

QF de 500-700 : 105,00 €

QF de 701-1000 : 175,00 €

QF > 1000 : 175,00 €

Cimetière

- Tarif pour un caveau préfabriqué de 2 places : 1 500 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité les tarifs mentionnés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Jean-Claude GUINET

Le secrétaire de séance,

Delphine HEPNER

*Acte rendu exécutoire après transmission en
sous-préfecture et publication sur le site
de la commune www.marcoing.fr
en date du 17 mars 2023*